



Berlin Eco

NUMERO 12

© DG Trésor

6 mai 2020

ACTUALITE ECONOMIQUE

CONTEXTE EUROPEEN ET INTERNATIONAL

La Cour constitutionnelle allemande (*BVerfG*) a [jugé le 5 mai](#) que le *PSPP* (*Public Sector Purchase Programme*) de la BCE violait la loi fondamentale allemande en raison du non-respect du principe de proportionnalité. La BCE n'aurait pas suffisamment justifié la proportionnalité de la décision de création du *PSPP* au regard des effets économiques produits. En conséquence, la Cour appelle la BCE à se justifier dans un délai de trois mois. Si ce n'est pas fait à l'expiration de ce délai, la Bundesbank ne sera plus autorisée à prendre part au *PSPP*.

ENVIRONNEMENT MACROECONOMIQUE

Lors d'un congrès virtuel le 29 avril, le parti écologiste [Bündnis 90/Die Grünen](#) a formulé sa vision d'un programme de relance visant à aborder à la fois la crise économique provoquée par le Covid-19 et la crise climatique. La proposition prévoit un soutien accru à l'économie de proximité (commerces, culture, gastronomie), un élargissement des aides sociales dans le contexte de la pandémie (minimas sociaux, bourses étudiantes, allocation parentale, allocation chômage partiel, allocation logement) et une accélération de la modernisation de l'industrie (aides publiques conditionnées à des critères sociaux et écologiques). En outre, le parti réitère sa revendication d'un plan d'investissements publics de 500 Md€ pour les dix prochaines années, accompagné d'une simplification bureaucratique et d'un assouplissement du frein à la dette constitutionnel.

Le PIB allemand s'est contracté de 2,4 % au premier trimestre 2020, selon l'institut [IfW Kiel](#). Ceci refléterait les premières perturbations économiques causées par la pandémie Covid-19. L'institut estime que la contraction sera bien plus importante au deuxième trimestre.

L'indice IHS Markit pour [l'activité dans les services](#) perd 15,5 points pour s'établir à 16,2 points en avril. La chute record est expliquée par les fermetures d'entreprises, le chômage partiel et la chute des commandes dans le contexte de la pandémie. En raison de l'écroulement de la demande et des perspectives sombres pour 2021, l'indice IHS Markit pour [l'industrie](#) atteint son niveau le plus bas depuis mars 2009 : 34,5 points en avril, après 45,4 en mars.

L'indice de l'institut [ifo](#) sur l'activité dans le secteur automobile s'établit à -85,4 points en avril, soit une chute de 72,2 points par rapport à mars. Il s'agit de la baisse la plus forte et du niveau le plus bas depuis la réunification, début de la collecte de ces données.

Le nombre de nouvelles commandes dans le secteur manufacturier a chuté de 15,6 % en mars par rapport au mois précédent (-16,0 % en comparaison annuelle), selon [Destatis](#). Il s'agit de la plus forte baisse jamais relevée par l'Office fédéral statistique pour cet indicateur.



POLITIQUES SOCIALES

Le [gouvernement fédéral](#) prévoit une progression du nombre de chômeurs de 2,27 M en 2019 à 2,62 M en 2020. Il ressort du rapport mensuel de [l'agence fédérale du travail](#) que 751 000 entreprises ont eu recours au chômage partiel du 1^{er} mars au 26 avril, pour un total de **10,1 millions de personnes** (2,7 M en mars et 7,5 M en avril). Il s'agit d'une estimation basée sur les déclarations d'intention des entreprises. C'est près de trois fois plus qu'en 2009 (3,3 M de personnes). **Un tiers de l'emploi salarié** est en chômage partiel. **Les branches les plus touchées** sont la gastronomie (92% de l'emploi salarié), l'industrie métallurgique (44%) et les services divers (43%). La crise du coronavirus impacte le marché du travail avec une hausse de 16,4 % en avril sur un mois (données désaisonnalisées) portant leur nombre à 2,6 M (+373 000 chômeurs). Le taux de chômage est passé de 5,0% en mars à 5,8% en avril.

Le [conseil des ministres du 29 avril](#) a adopté un **projet de loi de protection de la population en situation d'épidémie** visant à faciliter les interruptions des chaînes de contamination. Celui-ci vise à moderniser (numérisation notamment) les bureaux de santé, qui jouent un rôle clé dans l'obligation de déclaration des maladies à l'autorité sanitaire fédérale, le Robert Koch Institut. Les déclarations seront enrichies d'informations sur l'environnement dans lequel l'infection est apparue. Selon des estimations du Ministère de la santé, ce projet entraînerait des dépenses supplémentaires d'environ 50 M€ si 100 000 à 150 000 € sont mis à disposition de chacun des 375 bureaux de santé.

A l'occasion de la publication du **rapport 2020 relatif à la formation professionnelle**, [la ministre de l'éducation Anja Karliczek](#) fait part de sa préoccupation quant à l'impact de l'évolution démographique sur le marché de la formation professionnelle. Ceci se traduit par une baisse des candidats à la formation : les demandes de formation ont reculé de 6 400 en 2019 ; 105,2 places de formation sont disponibles pour 100 jeunes. Elle rappelle les mesures prises pour renforcer l'attractivité de la formation en alternance comme le projet de loi « Aufstiegs-BAFÖG » qui renforce le soutien financier aux jeunes en formation.

ACTUALITE FINANCIERE

REGULATION FINANCIERE

En 2019, la Bafin a prononcé [166 sanctions](#) contre des entreprises dont elle a la surveillance (cf. BE 5/20). Elles ont donné lieu au versement de 9,672 M€ d'amende, la plus basse étant de 250 €, la plus élevée de 800 000 €. La majorité d'entre elles sont dues au non-respect d'obligations de publication ou d'information sur la répartition des droits de vote des actionnaires.

BANQUES ET ASSURANCES

La KfW, la banque publique d'investissements, affiche une [perte de 592 M€ au premier trimestre 2020](#) (contre +295 M€ au premier trimestre 2019) résultant de dépréciations pour risques (crédits et participations) d'environ 1 Md€ liées au Covid. La banque précise n'avoir enregistré aucune défaillance importante à la date 30 avril bien que « la pandémie soit susceptible d'affecter massivement les entreprises et, à leur suite, les banques ». Au 6 mai 2020, la KfW avait reçu plus de [32 000 demandes de prêts](#) (y compris « crédits express » -cf. BE 8/2020-) d'un volume total de près de 36 Md€, dont 19 demandes représentant environ 20 Md€.

[L'indice-CFS](#) (Center for Financial Studies), qui traduit le climat du secteur financier, enregistre, au premier trimestre 2020, sa plus forte baisse depuis sa création en 2007. Les sociétés financières redoutent un recul considérable de leurs chiffres d'affaires et investissements.

L'institut IAB estime que la crise du Covid entraînera, dans le secteur bancaire, une hausse durable du télétravail et une baisse prononcée du nombre d'agences, en raison des avantages qu'internet représente



pour une partie non négligeable du personnel et de la clientèle et des économies de coûts qu'il permettra aux banques de réaliser. Au premier trimestre 2020, la pandémie a d'ailleurs largement profité aux **banques en ligne** bien établies sur le marché : ING (9,5 M de clients), filiale de la banque néerlandaise ING, DKB, filiale de BayernLB (4,4 M de clients), Comdirect (2,8 M de clients) du groupe Commerzbank et Consorsbank, filiale de BNP-Paribas (1,5 M de clients) ont enregistré une hausse du nombre de clients et des comptes-titres.

L'**organisme de garantie des retraites complémentaires d'entreprises** ([PSVaG](#), Cologne) a dû verser en 2019 1,19 Md€ de prestations retraites aux (anciens) employés de 414 entreprises qui ont déclaré faillite l'année passée, contre 660 en 2018. Fin 2019, le *PSVaG* comptait 95 250 employeurs, 11,1 M bénéficiaires (4 M retraités et 7,1 M employés). Le taux de cotisation des entreprises adhérentes atteignait 3,1 ‰ (2,1 ‰ en 2018). Le *PSVaG* ne se prononce pas sur le taux de cotisation pour 2020.

Copyright

Tous droits de reproduction réservés, sauf autorisation expresse du Service Économique Régional de Berlin.

Clause de non-responsabilité

Le Service Économique Régional s'efforce de diffuser des informations exactes et à jour, et corrigera, dans la mesure du possible, les erreurs qui lui seront signalées. Toutefois, il ne peut en aucun cas être tenu responsable de l'utilisation et de l'interprétation de l'information contenue dans cette publication.

Directeur de la publication : Etienne Oudot de Dainville
Service Économique de Berlin
Ambassade de France en Allemagne

Adresse :
Pariser Platz 5
10117 Berlin
Twitter: @FRTresor_Berlin

Rédigé par : Bruno Fluhrer, Anita Gandon, Antoine Guilleman, Lucie Petit et Laurence Rambert
Revu par : Catherine Rozan

Version du 6 mai 2020